

La malade entre à l'hôpital. Le docteur Piffard ordonne, dès le lendemain, une cuillerée à café d'huile de foie de morue à prendre le matin à jeun; trois jours après, la malade en prit une cuillerée à café matin et soir; enfin on augmenta de trois jours en trois jours la dose, jusqu'à ce qu'il en fût donné une cuillerée à bouche matin et soir. Dans l'espace d'un mois cette fille en but ainsi bien près d'une livre. Un régime tonique fut joint au traitement.

La malade sort de l'hôpital sans qu'elle ait éprouvé, en apparence, aucune amélioration sensible.

Deux mois après, le docteur Piffard revit cette enfant qui, depuis sa sortie, n'avait fait aucun remède, dans un brillant état de santé; la rougeur et les ulcérations palpébrales ont entièrement disparu; l'œil gauche est parfaitement net, l'iris mobile, la vue intacte. Au centre de la cornée transparente de l'œil droit existe une cicatrice qui gêne un peu la vision de ce côté; l'iris présente plusieurs adhérences qui donnent à la pupille une forme très-irrégulière. Les plaies du thorax sont guéries. Depuis, maintes fois la malade a été revue par le docteur Piffard, la guérison ne s'est point démentie.

La seconde observation présente à peu près les mêmes caractères. La guérison aussi a été lente, mais assurée. Ce n'est qu'après un ou deux mois de l'usage de l'huile de morue qu'il faut compter sur une amélioration.

En raison de l'extrême répugnance que les malades éprouvent à prendre l'huile de foie de morue, M. le docteur Piffard engage les médecins et pharmaciens à faire des essais capables de neutraliser le goût et l'odeur infects de ce médicament, qui peut être appelé à rendre de grands services à la thérapeutique.

(Bulletin de Thérapeutique, mai.)

120. Ophthalmie d'Égypte.

D'après le docteur Plagge, cette maladie est épidémique ou endémico-contagieuse. Les refroidisse-

ments, l'irritation mécanique ne constituent que des causes prédisposantes, mais ne peuvent nullement déterminer ce mal. « La source réelle de cette inflammation, dit l'auteur, réside dans la prédominance du caractère gastrique que présentent les maladies depuis un certain nombre d'années, et c'est sur cette indication que doit reposer le traitement. » M. Plagge insiste beaucoup sur la nécessité de s'opposer en temps aux progrès de la maladie, car arrivée à son summum d'intensité « l'art est impuissant contre elle. »

(v. Graefe und v. Walther's Journal).

Nous trouvons dans un intéressant journal (v. POMMER'S SCHWEISERISCHE ZEITSCHRIFT) dont nous ignorions l'existence, une relation aussi savante qu'intéressante d'un voyage en Orient, par le docteur Tobler, de Lezenbrug, dans le canton d'Appenzell. L'auteur s'occupe en passant de l'Ophthalmie d'Égypte; ce fléau s'attaque surtout aux indigènes, mais les étrangers, hommes et animaux, y sont aussi sujets. La maladie n'a point de caractère spécifique. Les suites les plus fréquentes de cette inflammation sont les obscurcissements de la cornée; rarement elle occasionne le développement de la cataracte. On est loin d'avoir suffisamment éclairci ce qui a trait aux causes du mal; en général le traitement mis en usage en Égypte est couronné de rares succès, ce qui doit être attribué à ce que la plupart des médecins qui y exercent sont des broussaissistes exaltés. Il serait difficile, dit l'auteur, de décider laquelle est la plus désastreuse de la peste, ou de l'ophthalmie, ces deux calamités qui affligent l'Égypte.

VII. PHRÉNOLOGIE, MALADIES MENTALES.

121. Leçons cliniques sur les maladies mentales, professées par M. LEURET. (Recueillies et rédigées par M. LISLE, ancien élève des hôpitaux.)

Dans un prochain article je continuerai l'analyse des intéressantes leçons de M. Leuret. Pour aujourd'hui, je me contenterai d'en extraire les deux observations cliniques suivantes, qui sont trop étendues pour entrer en entier dans le cadre que je me suis imposé, et trop importantes pour que je les passe sous silence.

Manie sans délire, avec agitation extrême.

M. Adolphe L... d'un tempérament nerveux, d'une constitution grêle, d'un esprit cultivé, et se disant littérateur, a été envoyé à Bicêtre, par ordre de M. le préfet de police, le 21 juillet 1859. Le lendemain, à la visite, il m'aborde avec assez de calme, et me demande de le faire mettre en liberté, m'assurant qu'il n'est pas du tout aliéné, et attribuant son placement dans l'hospice à une erreur des médecins du Bureau central, auxquels il a été présenté la veille,

Il me prie de l'examiner avec soin, bien persuadé que je ne trouverai rien en lui qui puisse justifier l'imputation de folie dont il se dit victime. Il désire aller en prison, afin, dit-il, d'humilier ses parents, qui l'ont laissé sans secours. Il s'exprime d'une manière aisée, élégante, quelquefois trop vive; mais cette vivacité, il en fait lui-même l'observation, il faut l'attribuer à la position pénible dans laquelle l'ignorance des médecins du Bureau central l'a placé.

M. Adolphe appartient à une famille honorable; il a reçu une belle éducation; il a beaucoup d'esprit, connaît plusieurs langues, écrit avec facilité de la prose et des vers; mais il a toujours été mobile, capricieux, désordonné dans ses passions, dépensant beaucoup et trouvant toujours quelque raison spécieuse pour rejeter sur les autres le blâme mérité par son inconduite. Il s'est déjà, par une imprudence semblable à celle qu'il a faite la veille (il était allé dans un corps-de-garde demander qu'on le menât en prison, alléguant qu'il était sans moyen d'existence), fait enfermer, il y a plusieurs années, dans la maison d'aliénés de Dôle, où il a resté environ deux ans, d'abord comme malade, ensuite comme sous-directeur. Il traitait, dit-il, ses malades avec bonté; il s'attachait à les persuader, et n'employait jamais la force pour les maintenir. Il faisait beaucoup mieux que nous, et pourrait nous donner des conseils sur la manière dont nous devons nous comporter à l'égard des malheureux confiés à nos soins.

Quelque temps après sa sortie de la maison de Dôle, il avait été envoyé en mission en Afrique, et n'avait pas été récompensé, disait-il, comme il méritait de l'être. Revenu à Paris, il avait fait beaucoup de dettes, et ses parents, qui avaient déjà payé plusieurs fois pour lui, avaient eu la turpitude de se refuser à payer encore. Il se plaignait surtout d'un frère qui, il l'avouait lui-même, était plus pauvre que lui. Il se justifiait de cette inconséquence en disant que son frère était dans une position honorable et considéré, trouvait facilement de l'argent, tandis que lui, sans emploi, ne pouvait plus trouver un sou. Il avait vécu quelque temps, disait-il, et cela était vrai, avec une faible somme que lui avait donnée une cuisinière avec laquelle il était sur le point de se marier. Je lui fis observer l'inconséquence de sa conduite et de plusieurs de ses raisonnements; mais il avait réponse à tout. Pendant notre conversation, sa figure, très-mobile, avait plusieurs fois passé de l'indignation au rire presque sans transition, et plusieurs fois ses yeux étaient restés dans une sorte d'égaré très-ordinaire chez les maniaques.

Pendant la journée il s'emporta plusieurs fois, et tomba dans un véritable accès de manie furieuse. On fut obligé de lui mettre la camisole de force, et, le soir, de le fixer sur son lit. Alors ses discours étaient exaltés, mais sans incohérence dans les idées; ses yeux étaient égarés; sa figure injectée; il faisait autant de mal qu'il pouvait. Le soir, vers dix heures, j'entraî sans qu'il m'aperçût dans la salle où il était couché, et là je pus écrire le monologue le plus curieux et le plus étrange que j'aie jamais entendu. J'en transcris quelques fragments; on y verra l'expression énergique et fortement accusée

TOME II. 4^e s.

des passions les plus violentes, la haine, la colère, la fureur, le désir effréné de vengeance, et cependant la raison n'est pas tellement obscurcie que le malade n'ait la conscience parfaite de ses impressions; et ne puisse se rendre un compte exact des conséquences que pourrait avoir pour lui la satisfaction de ses passions. Il parle tantôt en français, tantôt en italien.

Che piacere videre queste duo corpi morti et ballare. Io faro una vendetta terribile. (Quel plaisir de voir ces deux corps morts et de danser dessus. Je ferai une vengeance terrible.)

Mort à Février (c'est un infirmier dont il croit avoir à se plaindre.) Malheur au médecin! Sortirai je d'ici mort ou vivant? Je n'en sais rien.

Io faro una vendetta terribile. (Plusieurs fois répétés.)

Un autre malade effrayé crie, frémit, articule en tremblant quelques plaintes, et M. Adolphe continue: Io faro una, etc., toujours en élevant la voix de plus en plus, et la baissant ensuite graduellement, comme pour la rendre plus lugubre.

Vieni, vieni, e libera mi di tutti mie, altrimenti sero assassino; O morte! vieni, vieni. Io non posso mori, in questa maladetta notte? In questa notte, passero coi dannati, io faro una vendetta terribile, terribile. (Viens, viens, délivre-moi de tous mes maux, autrement je serai assassiné, O mort! viens, viens; je ne pourrai donc pas mourir dans cette nuit maudite. Dans cette nuit je passerai chez les damnés. Je ferai une vengeance terrible.)

Vous-les prendre votre potion, lui demandé un infirmier. Non, non, non. Io faro una vendetta terribile....

Que leur sang retombe sur toi; mais ils seront tués. Quand j'aurai tué ces enfants, je dirai: je suis fou, tuez-moi; et, de deux choses l'une, si l'on me considère comme un fou, on m'attachera; si on me considère comme un criminel, je porterai ma tête sur la guillotine.

Che piacere videre questi duo corpe morte e ballare (et d'envoyer leurs âmes de chien dans l'enfer). Tu seras tué de ma main; je te prendrai en traître; par derrière. Je vous trouverai toujours; mais je veux vous tuer à Bicêtre, parce qu'ici je suis fou. Per Dio santo, io faro una, etc. (Oui, au nom de Dieu, s'il y en a un, je me vengerai). C'est ta pensée fixe, continuelle; tu as une proie que tu veux dévorer; tu es un lion, un tigre.... J'en tirerai une terrible vengeance. Ah! vous croyez que l'on peut jouer avec des organisations aussi terribles que la mienne. Vous n'auriez été que deux, que vous ne m'auriez pas attaché. Une jambe nerveuse comme la mienne, conduite par une intelligence aussi forte! Vous croyez qu'il est facile de venir à bout d'un homme, comme moi? Je sais tout faire; je n'ai peur de rien. Il n'y a qu'une chose que je n'ai pas su, c'est me venger. J'ai été trop bon, trop généreux, trop magnanime. Oui, tu seras un lâche, un infâme. Tout le monde aura le droit de te cracher au visage si tu ne les assassines pas.

Et toujours revenait son terrible refrain: Io faro una, etc.; che piacere, etc.; et aussitôt après il siffle l'air de Marlborough; puis reprend: Per Dio santo, io faro, etc.... Par ce Dieu terrible, qui

nous dit assassinez-les.... Ce n'est plus la religion du Christ qu'il nous faut, mais la religion des Hébreux, qui ordonne la vengeance, le pillage, le massacre.

Per Dio santo, questi maladetti...; ils me tueront, ou je les tuerai. Mon cadet, c'est comme cela, il s'agit de ne pas faire le fou : c'est l'action d'un homme raisonnable.

Et puis vient une longue et belle invocation à Jean-Jacques Rousseau, dont le malade paraît être un admirateur enthousiaste. Il le prend à témoin de ses projets et de ses serments de vengeance, et répète toujours : *Io farò*, etc.

Mes forces sont à bout : *Io farò una*, etc. — Il n'entend pas le français celui-là, dit un voisin ; et lui : le français, c'est la langue des lâches. Ecoute, Tape-Dur (il appelle ainsi un infirmier), aussi vrai que tu n'es pas un mouchar, j'assassinerai Février et le médecin... *Per Dio santo, io farò una vendetta terribile*... Sais-tu ce que cela veut dire : Par le saint nom de Dieu, je ferai une vengeance terrible... La société civilisée tue un homme ; la belle vengeance ! elle ne sait rien faire. Il faut les scier en long ; les faire cuire, leur mettre de l'huile bouillante sur le corps, etc.

Et un peu plus tard il répète encore : *Io farò una*, etc. ; puis il ajoute : Je vois la conséquence de cette action ; je raisonne très-bien. Vous direz : Voilà un aliéné qui a tué le sien gardien, qui a tué le médecin. On vient m'interroger. Je dis : Cet homme m'a torturé... Mais, quant au médecin, le juge d'instruction dira : le médecin est un homme juste ; il n'a pas donné l'ordre de vous frapper. — Mais le médecin est un homme de police et un ignorant, puisqu'il n'a pas connu ma maladie. Après cet interrogatoire, je suis déclaré aliéné : soit. On me donne la douche. Qu'est-ce que la douche, pour un homme qui en a tué deux. Il chante : Je les assassinerai avec un couteau ; je boirai leur sang avec délices ; la vengeance, un morceau de roi ?

Il continue ainsi pendant toute la nuit. Je m'abstiendrai de toute réflexion ; ces paroles violentes, énergiques dans lesquelles vit et respire la passion la plus ardente, peignent bien mieux que tout ce que je pourrais dire ce qu'on doit entendre par manie sans délire.

Cette agitation ne fut pas de longue durée. Le 23 juillet, quatre jours après son entrée, il était à peine reconnaissable. Il avait conservé un peu de mobilité, mais il était calme et presque raisonnable. Il demande même à aller travailler aux champs, jurant parole d'être tranquille et de ne pas chercher à s'évader ; cependant, sans lui témoigner aucun soupçon, je retarde la permission sous un prétexte évasif.

Le 1^{er} août son agitation commença presque aussi forte que la première fois, mais avec des alternatives fréquentes de calme et de fureur. Il prétend qu'il n'est pas fou, et pour le prouver, il nous donne la définition suivante de la folie, qu'il attribue à MM. Fabret et Elias Regnault : « Pour être fou, il faut agir ou parler sans savoir ce qu'on fait. » Je sais toujours ce que je fais, donc je ne suis pas fou.

Le mois d'août se passe dans ces alternatives continues de calme et d'agitation. Vers la fin du

mois, les intervalles de calme deviennent toujours plus longs ; il conserve, il est vrai, un peu de mobilité, mais il travaille un peu ; il est doux et plein de politesse surtout avec moi.

Le 13 septembre, il m'écrivit une lettre pleine de convenance et de bons sentiments pour s'excuser d'un moment d'emportement pour lequel je lui avais témoigné du mécontentement. Enfin, il est sorti de l'hospice entièrement guéri au commencement de cette année.

Conceptions délirantes avec agitation extrême durant depuis plusieurs années. Traitement purement moral. Guérison.

Au commencement du mois de février 1838, j'entrepris d'étudier un malade relégué depuis plusieurs années dans la section des incurables, et remarquable par une agitation continuelle. C'était un homme robuste, à large poitrine, qui depuis son entrée à l'hospice, n'avait cessé de crier à tue-tête, si ce n'est pendant la nuit, voulant, par ses cris, faire entendre sa défense. On n'avait pas le moindre renseignement sur ses antécédents, sur les causes de sa folie, ni même de sa nature intime. On distinguait seulement dans ses cris les mots suivants : meurtres et crimes, cour royale, duchesse de Berry, ma femme, côté gauche, l'autre côté de l'eau. On savait encore que lorsqu'il entra dans sa loge, il tenait sa main gauche étendue derrière lui ; et le matin il l'étendait encore de manière qu'elle sortit la première. Lorsqu'on l'abordait, il était susceptible de quelques minutes d'attention, était assez poli, et présentait toujours la main gauche.

Espérant que chez moi il deviendrait plus attentif et se contraindrait un peu, je lui écrivis pour l'inviter à dîner avec moi. Il refusa, et m'envoya une lettre d'excuse dont le commencement était très-convenable, mais dont la fin offrait un assemblage bizarre des idées les plus étranges et les plus incohérentes. Alors, persuadé que la douceur et les prévenances ne feraient rien, je me décidai à agir avec vigueur et à l'attaquer en face. Je le fais enfermer, avant la visite, avec six malades choisis parmi les plus brailleurs de l'hospice, dans une petite chambre, où on les laissa pendant quelque temps. J'entre, et m'adressant à l'un d'eux, je l'engage à se taire, et comme il continue, je lui ordonne la douche. J'en fais autant pour chacun des autres, et lorsque j'arrive à M. Théodore T... je m'étonne de le trouver en semblable compagnie, lui qui a du savoir vivre, et vers lequel je me sens porté d'amitié.

Il m'écoute d'abord, mais bientôt il m'interrompt par ses cris, et je me vois forcé de l'envoyer au bain comme les autres. Là, je fais donner une petite douche à chacun d'eux devant M. Théodore, avec lequel je reste bientôt seul. Je cherche encore à lui faire entendre raison, mais en vain ; il continue de crier. Je fais alors ouvrir le robinet ; il tient bon pendant une demi-minute, mais enfin il demande grâce et me donne sa parole d'honneur qu'il ne criera plus. On voit sur sa figure qu'il est plus attentif, qu'il s'observe ; il lui arrive bien encore de marmot-

ter quelques paroles à voix basse ; mais en somme le reste du jour se passe assez bien.

Le lendemain, je vais le trouver dans le champ où il travaille, et de loin j'entends sa voix rauque et presque ses cris ordinaires. J'arrive à lui comme un homme irrité, et je lui reproche vivement son manque de parole.

— Mais je n'ai pas crié, dit-il ; je n'ai que parlé pour expliquer la cause de mon silence.

— Eh bien ! je vous défends positivement d'expliquer de cette manière les causes de votre silence, et si vous êtes homme d'honneur, comme vous en avez la prétention, vous vous taisez.

— Mais prenez-vous la responsabilité de mon silence absolu ?

— Oui, je la prends.

— Prenez garde, elle est immense.

— Je la prends, tout immense qu'elle soit.

Il se tait, et je le quitte. Mais le soir après sa rentrée, je l'entends de fort loin expliquant sans doute encore les causes de son silence. Je le fais amener brusquement au bain. Il avait sous le bras un gros paquet enveloppé de chiffons que je fais déposer devant lui sur le couvercle de la baignoire, après avoir ordonné à un garçon de service de se tenir derrière lui, un pot d'eau froide à la main, prêt à la verser sur sa tête au premier signal. J'ouvre le paquet, que je trouve composé d'une énorme quantité de papiers, parmi lesquels se trouvaient des projets de gouvernement adressés à Louis-Philippe, au duc de Chartres, à la duchesse de Berry, sa femme ; des nominations de pairs de France, de maréchaux, etc. Je fais apporter du feu, et je brûle tous ces papiers, mais lentement, cahier par cahier, et en motivant chaque fois mon exécution. De temps à autre, un gros soupir me fait connaître quels sont les regrets de M. Théodore, mais il ne profère ni parole, ni murmure. Après cette exécution, je fais renouveler au malade les promesses qu'il m'a faites, et je le laisse sortir du bain. Pour lui faire bien voir que je lui porte un vif intérêt, je le prends par le bras, je porte un parapluie pour nous abriter l'un et l'autre, lui surtout, contre une pluie glaciale ; je fais allumer un grand feu et lui donne la place où l'on peut le mieux se chauffer. Enfin je lui fais donner pour son souper ce que je crois le plus propre à lui plaire.

Dès ce moment, M. Théodore marche rapidement vers la guérison. Désireux de le distraire de ses idées folles, que je ne connais pas encore, par un travail intellectuel, je lui ordonnai d'étudier des vers de Boileau, et j'exigeai qu'il vint me réciter tous les soirs ceux qu'il avait appris pendant les intervalles de son travail. Bientôt je pus savoir de lui-même en quoi consistait son délire. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les conceptions délirantes, toutes les fausses associations d'idées qui s'étaient formées dans sa tête. Il vous suffira de savoir qu'employé au ministère des finances, il avait, dès 1828, négligé ses propres affaires pour s'occuper presque exclusivement de politique. Passionné pour la famille régnante, il la voyait courir à sa ruine, et pour prévenir ce malheur, il avait rédigé un projet de gouvernement dans lequel il chargeait de la direction des affaires les membres de l'opposition. La révolution de 1830 le surprit au milieu de ses préoccupa-

tions, et passa presque sans qu'il s'en aperçût. Bientôt il en vint à se croire marié à la duchesse de Berry, et crut comprendre que son projet de gouvernement devait lui valoir une récompense de 500,000 fr. ou 25,000 fr. de rente.

Je n'entrerai pas dans le détail de tout ce qu'il a fallu de temps, de patience, d'adresse, de douceur et de fermeté pour détruire pièce à pièce l'édifice de sa grandeur et de sa fortune imaginaire. La crainte de la douche toujours présente à son esprit a été pour beaucoup dans sa guérison. Pour réveiller et fixer son attention, je lui ai fait sentir la douleur et la crainte. Je voulais qu'il souffrit quand il déraisonnait ; quand il parlait sensément, qu'il fût heureux ; de cette manière, j'attachai la souffrance à la folie, et le bien-être à l'exercice de la raison. Aussi dès le mois de mai, M. Théodore, presque toujours de bonne humeur, travaillait dans les bureaux de M. le directeur de Bicêtre. Il conversait poliment et avec liberté. Il dinait de temps en temps à ma table, et s'y montrait agréable convive.

Enfin, au commencement de 1839, M. Ferrus, le jugeant capable de vivre en liberté, lui accorda sa sortie de l'hospice dans lequel il était resté sept ans, dont six dans la section des incurables. Depuis lors, il est simple ouvrier et travaille dans un chantier de bois. Sa conduite régulière l'a mis à même de faire des économies ; il vit sans souci de l'avenir, heureux du présent ; mais ce n'est pas sans tristesse qu'il se rappelle son séjour dans notre hospice.

Cette importante observation a déjà été publiée avec beaucoup plus de détails dans le livre que M. le docteur Leuret vient de faire paraître sur le traitement moral de la folie.

(Suite des Leçons.)

Dans la dernière leçon, nous avons fait passer devant vous les nombreux idiots que nous avons à Bicêtre. Nous vous avons fait connaître, dans un aperçu rapide, quels sont leurs instincts, leurs facultés dominantes. Nous avons vu jusqu'à quel point leur intelligence s'était développée ; vous avez pu apprécier vous-mêmes leur état physique et moral. Aujourd'hui nous allons vous donner une description générale de l'idiotisme de ses symptômes, de ses causes et du traitement qu'il serait possible de lui appliquer.

Le professeur, après avoir distingué l'idiotisme sporadique et endémique (crétinisme), passe successivement en revue les symptômes physiques et moraux de cette triste infirmité. Nous ne le suivrons pas dans cette voie, qui nous ramènerait à peu de chose près, à ce que nous avons déjà dit des idiots de Bicêtre. Nous ne dirons rien non plus de l'étiologie, de l'anatomie pathologique ni du traitement, questions obscures dans lesquelles M. Leuret a cherché à répandre quelques lumières, mais qui demandent encore de nombreuses recherches avant d'arriver à une solution définitive, et nous nous hâterons de passer à l'histoire de la démence.

De la Démence.

La démence consiste dans un affaiblissement plus ou moins prononcé des facultés intellectuelles. Pour M. Esquirol c'est une affection cérébrale or-

dinairement sans fièvre et chronique, caractérisée par l'affaiblissement de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté.

On a divisé la démence en aiguë et chronique. La première est désignée par certains auteurs sous le nom de stupidité. Elle est encore simple ou compliquée de paralysie, continue, rémittente ou intermittente. Le plus souvent son invasion est lente et graduelle; quelquefois cependant elle est subite, et s'accompagne alors d'agitation et d'une exaltation assez prononcée de la sensibilité et des facultés intellectuelles. Mais cette exaltation n'a que peu de durée, et le malade ne tarde pas à tomber dans l'affaiblissement.

L'un des symptômes les plus ordinaires de la démence, c'est la perte de la mémoire, surtout des choses et des événements présents. On verra des malades oublier leurs actions de la veille, les paroles qu'ils viennent de prononcer, et conserver leurs souvenirs d'enfance. Quelquefois cette perte de la mémoire n'est que partielle; certains oublient les substantifs, les noms propres; d'autres les verbes, les adjectifs, etc. J'ai vu un malade qui comprenait les mots qu'il entendait prononcer ou qu'il voyait écrits, et qui cependant ne s'en souvenait pas assez pour les prononcer lui-même. Une femme, à la suite d'une perte de sang très-abondante, avait oublié qu'elle était mariée.

La perte de la mémoire s'accompagne, chez les insensés, de celle de la faculté de raisonner. Leurs idées sont incohérentes et sans enchaînement. Lorsqu'ils parlent, les mots succèdent à des mots, mais sans liaison, sans idées. Souvent une consonnance amène plusieurs mots se terminant de la même manière. Quelquefois les mots eux-mêmes sont intelligibles; ce sont des lettres assemblées de la manière la plus bizarre, et prononcées cependant avec les intonations, les inflexions de voix de la conversation la plus sensée. Quelques malades écrivent comme les autres parlent. Leurs lettres, commencées raisonnablement et terminées de même, n'offrent dans leur ensemble que l'assemblage le plus informe et le plus inintelligible de mots, de syllabes, de lettres revenant quelquefois à de longs intervalles, répétées d'autres fois indéfiniment.

Ce singulier phénomène a été désigné sous le nom de *langage inconnu*, a joué un grand rôle à l'origine de certaines religions, était regardé comme un don de Dieu. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

La cadence, l'harmonie dans le discours et l'expression, se conservent donc plus longtemps que l'intelligence des mots. J'ai vu un jour, à la Salpêtrière, deux femmes qui se promenaient ensemble et paraissaient se livrer à une conversation animée; leurs gestes, leurs attitudes, leurs expressions mimiques, n'offraient rien de déraisonnable. Je m'approchai, et quel fut mon étonnement, lorsque je m'aperçus que les paroles qu'elles prononçaient n'appartenaient à aucune langue connue?

On a encore vu des malades plongés dans la démence la plus complète, travailler cependant avec beaucoup de suite, d'attention et même d'habileté.

Certains conservent, au milieu de cet affaiblissement complet de l'intelligence, quelques facultés, et sur-

tout quelques habitudes spéciales. Une insensée est frappée par une de ses compagnes, et se met à sa poursuite son sabot à la main; mais, arrivée à un endroit de la cour où se trouvait ordinairement une barrière qu'on venait d'enlever, et qu'elle n'avait pas l'habitude de franchir, elle s'arrête, sa fureur se calme, et elle remet tranquillement son sabot. Certains malades répètent presque continuellement les mêmes actions. Les uns marchent toujours, mais au hasard et sans but; d'autres écrivent sans cesse; ceux-ci rient, pleurent, chantent, dansent; ceux-là se balancent comme certains animaux, ramassent des chiffons, se couvrent d'ordures, etc.

Nous avons dit que la démence se compliquait souvent de paralysie. Cette funeste affection, que les auteurs qui l'ont le mieux décrite dans ces derniers temps, MM. Deloye, Esquirol, Calmeil, etc., ont désignée sous le nom de *paralysie générale des aliénés*, est très-fréquente dans les maisons d'aliénés, et est dans l'immense majorité des cas tout à fait incurable. L'agitation et la fureur s'observent encore souvent chez les insensés; mais elles ne durent que très-peu de temps. On a encore regardé le scorbut comme une complication fréquente de la démence. Mais cette circonstance nous paraît tenir au défaut de précautions hygiéniques, qu'on n'observe que trop souvent dans nos asiles. Nous n'avons eu cette année qu'un scorbutique à Bicêtre, probablement à cause des améliorations que nous avons introduites dans le régime des incurables, et que nous vous ferons connaître plus tard.

Les principales causes de la démence sont: l'âge avancé (démence sénile), l'âge critique, et les troubles menstruels chez les femmes. Les autres formes de la folie, et particulièrement la manie, la masturbation, l'abus du coït, les écarts de régime, l'ivrognerie surtout; l'épilepsie et les autres affections convulsives, les saignées abondantes, et enfin le séjour trop prolongé dans les hospices d'aliénés.

Presque toujours on a trouvé quelque altération dans le cerveau des individus morts en démence. Ainsi, on a vu le crâne injecté, éburné, aminci ou épaissi; les méninges épaissies, opaques, injectées, remplies de sérosité; la surface des circonvolutions ramollie, adhérente aux méninges; la substance cérébrale indurée, quelquefois ramollie, décolorée, et d'autres fois fortement injectée, etc.; mais la démence est rarement mortelle. Les insensés meurent à la suite d'une congestion cérébrale violente, d'une méningite aiguë, etc. Il faut donc tenir compte de l'existence de ces complications dans l'appréciation des altérations pathologiques. Il faut encore bien avoir présent cette vérité, que quelquefois on ne trouve aucune altération appréciable. Lorsque la démence est compliquée de paralysie générale, on trouve presque toujours les mêmes altérations; à savoir, l'épaississement des méninges infiltrées de sérosité, leur adhérence à la surface des circonvolutions, et une certaine quantité de sérosité épanchée dans les ventricules.

Il est un dernier phénomène qui devrait surtout fixer notre attention: c'est l'atrophie du cerveau. Le cerveau est-il atrophié chez les insensés? et s'il est atrophié, il doit être moins pesant que dans l'état normal. Nous n'avons pas des observations assez

nombreuses pour donner une solution rigoureuse de cette importante question.

La démence est une maladie presque toujours incurable, surtout lorsqu'elle est compliquée de paralysie; aussi le traitement, tant pharmaceutique que moral, est-il presque nul. Tout ce qu'on peut faire, en général, c'est de prévenir les accidents par des précautions de toute espèce, d'enrayer autant que possible la marche de la maladie par un régime convenable et une hygiène prévoyante. On peut cependant retirer quelques bons effets d'un traitement moral énergique dans quelques cas de démence peu avancée, et surtout dans la démence aiguë, ou stupidité. M. Leuret cite à l'appui de cette opinion quelques faits remarquables de guérison qu'il serait trop long de rapporter ici.

De la manie.

Pinel a défini la manie une excitation nerveuse ou une agitation extrême portée quelquefois jusqu'à la fureur, ordinairement accompagnée d'un délire général plus ou moins marqué. D'après M. Esquirol, la manie est une affection cérébrale chronique, ordinairement sans fièvre, caractérisée par la perturbation et l'exaltation de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté. Pour beaucoup de médecins, l'agitation et la fureur sont les symptômes pathognomoniques de cette maladie.

La manie consiste donc dans une perversion plus ou moins complète des facultés intellectuelles, avec agitation, et diffère essentiellement de la démence, dans laquelle ces mêmes facultés sont affaiblies ou même complètement abolies. La colère peut être regardée comme un premier degré de manie. Certains médecins, et entre autres Wiez, et bien avant lui, Galien, ont considéré cette passion comme une véritable maladie. L'état le plus simple après la colère, c'est l'exaltation des idées, leur énergie, leur lucidité plus grande qu'à l'état normal. Ainsi on a vu souvent des femmes parler latin, quoiqu'elles n'en connussent que quelques mots. Ce phénomène a été observé autrefois chez beaucoup de saints et de possédés du démon. Nous avons eu à Bicêtre un jeune perruquier d'une intelligence fort ordinaire lorsqu'il était en bonne santé, qui, pendant la convalescence d'un accès de manie, avait conservé une grande facilité d'écrire. J'ai vu chez M. Esquirol un mécanicien habile et instruit qui, pendant ses accès, créait des machines nouvelles très-ingénieuses et dont il tirait un excellent parti lorsqu'il était guéri.

Quelquefois, au milieu du délire le plus complet, de l'agitation la plus violente, certaines facultés, certains sentiments restent intacts. Ainsi, j'interrogeais un jour Baton, l'un des complices de Lacaenaire, sur les causes de sa détention à Bicêtre. Au milieu du délire le plus violent, il conserva assez de prudence pour me répondre: « On ne parle pas de cela. » Les idées des maniaques sont généralement fausses et même incohérentes. Ils sont obsédés par des hallucinations de toute espèce, par des illusions, des erreurs de sensations qui deviennent le point de départ de leurs jugements et de leurs raisonne-

ments. La crainte du poison se rencontre souvent au début de la manie. Ce symptôme paraît tenir à un état saburral de l'estomac, et cède souvent en même temps que la cause qui l'a produit. Les purgatifs sont très-utiles dans des cas semblables.

Les maniaques supportent en général le froid mieux que les autres hommes. Cependant cette tolérance a des bornes, et on a vu dans certains établissements des malades trop négligés qui ont eu les pieds gelés, et qui même sont morts de froid. Le pouls est généralement fréquent, sans être fébrile; la soif quelquefois ardente et d'autres fois ordinaire; quelques malades refusent même toute espèce de boisson. Certains ont perdu l'appétit. Mais il faut se garder avec soin de l'opinion de ceux qui, regardant la manie comme une phlegmasie, croient devoir condamner les maniaques à une diète rigoureuse. On s'exposerait à les laisser mourir de faim. Leurs forces usées par leur agitation ont besoin d'être réparées par une nourriture substantielle. Il m'est arrivé souvent de faire cesser une fureur violente avec un morceau de pain. Les forces musculaires acquièrent quelquefois une énergie prodigieuse. Aussi la fureur des maniaques est-elle plus durable et plus dangereuse que celle des insensés. Celle qui succède à un accès d'épilepsie est encore plus à craindre. Elle est plus aveugle et plus féroce. Le malade frappe, déchire, écrase tout ce qui se trouve à sa portée. Il se baigne dans le sang avec une sorte de rage. Il existe dans les annales de la science une infinité d'exemples de cette fureur aveugle et meurtrière.

La manie offre des formes assez variées, qu'il importe de bien distinguer surtout sous le rapport médico-légal. Ainsi, il y a des manies sans délire, caractérisées seulement par une exaltation violente des sentiments et des passions. (Voir ci-dessus 1^{re} observation.) La manie peut être encore continue, ou rémittente, ou intermittente. Il n'est pas rare de voir des malades dont les accès reviennent aussi souvent que la cause qui a produit le premier.

L'invasion de l'affection qui nous occupe est tantôt brusque, tantôt progressive; sa terminaison est ordinairement semblable à son invasion. Dans le premier cas, on doit presque toujours s'attendre à une rechute, surtout lorsque la maladie est survenue sans cause bien appréciable.

La connaissance des symptômes que nous venons d'énumérer rend le diagnostic presque toujours facile. Le pronostic doit être très-variable. Cependant les auteurs s'accordent à reconnaître que, de toutes les espèces de folie, la manie est celle qui offre le plus de chances de guérison; cela est vrai, parce que la nature en fait souvent les frais. Mais il serait peut-être possible de guérir un plus grand nombre de monomaniaques, si on adoptait un traitement moral convenable, car ils offrent beaucoup plus de prise au médecin. Les saisons les plus favorables sont l'hiver et l'automne. Les délires gais guérissent mieux et plus vite que les délires tristes. Cette observation avait déjà été faite par Hippocrate.

Les causes de la manie sont souvent ignorées. Il est bien difficile, en effet, de pénétrer dans le secret des familles; aussi doit-on se garder d'ajouter trop

de confiance aux statistiques qui ont été publiées jusqu'ici. Cependant on reconnaît généralement les causes suivantes, que nous rangeons par ordre de fréquence: l'hérédité; les excès de toute espèce, et particulièrement l'ivrognerie; les malheurs domestiques; les événements et les agitations politiques; le printemps et les chaleurs de l'été; la masturbation; les désordres des menstrues et même l'époque menstruelle, l'épilepsie, l'hystérie, les convulsions, la mélancolie; les coups sur la tête, l'insolation; les maladies éruptives ou les évacuations anciennes supprimées; enfin la répercussion de la goutte.

La manie est après l'idiotie, et la paralysie générale compliquant la démence, celle des formes de la folie dans laquelle on trouve le plus fréquemment des lésions matérielles appréciables. Cependant, d'après MM. Esquirol et Lélut, on ne trouverait le plus ordinairement aucune altération du cerveau. Creding, Smith et M. Parchappe professent une opinion tout à fait contraire. Ainsi, ce dernier a fait un certain nombre d'autopsies, et a toujours trouvé, un seul cas excepté, quelqu'une des altérations suivantes: hyperhémie du cerveau et des méninges; ecchymoses sous-arachnoïdiennes; épaissement de l'arachnoïde cérébrale; dureté de l'encéphale; injection de la couche grise du cerveau; injection et épaissement des os du crâne. Cette différence d'opinion entre des observateurs également recommandables, doit nous prémunir contre les idées préconçues dans les recherches ultérieures que nous pourrions faire pour élucider une question encore bien obscure; et je ne saurais trop vous recommander de bien distinguer les altérations produites par les phlegmasies cérébrales qui compliquent si souvent la manie, de celles qui doivent être exclusivement attribuées à cette affection.

Il est bien difficile de donner des règles générales de traitement. Dire, en effet, tel remède est utile dans la folie, c'est comme si on disait: tel remède est utile dans les maladies de l'abdomen, sans distinguer l'organe malade ni la nature de la maladie. Les règles hygiéniques doivent être à peu près les mêmes pour tous les fous. Le choix d'un local sain et bien aéré est d'une grande importance. On doit s'abstenir à tout prix de chaînes et d'entraves qui puissent faire croire au pauvre malade qu'on l'assimile à un animal. Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'on doit se servir de la camisole de force, et encore doit-on laisser au malade la liberté de marcher au moins de temps en temps. Il faut qu'un maniaque puisse agir courir, au grand air, user pour

ainsi dire son agitation et l'exubérance de vie qui l'anime, dans les jardins et dans des cours spacieuses. Les loges ou les dortoirs doivent être situés au rez-de-chaussée.

Les bains, longtemps prolongés, sont très-utiles et doivent être donnés dans des baignoires spacieuses, fixées au sol et pouvant être entourées par les gardiens. Comme je l'ai déjà dit, il ne faut pas craindre de donner des aliments aux maniaques, surtout lorsque l'estomac paraît sain. Les repas doivent être assez rapprochés. Je n'ai pas besoin de dire que la soif doit être apaisée à l'aide de boissons rafraîchissantes.

Il fut un temps où on saignait tous les maniaques à des époques fixes. On a été jusqu'à recommander de ne leur laisser qu'autant de sang qu'il en faut pour entretenir la vie. Qui ne connaît le fameux traitement de l'Hôtel-Dieu, contre lequel Pinel s'est élevé avec tant d'énergie, et qui avait pour déplorable résultat de précipiter les malades dans la démence? L'agitation des maniaques est un symptôme purement nerveux que les saignées abondantes peuvent quelquefois augmenter. M. Leuret cite un grand nombre d'exemples à l'appui de cette assertion. On a retiré d'assez bons résultats de l'application des ventouses à la nuque. On a recommandé le quinquina dans la manie intermittente; les purgatifs dans la manie suite de couches laborieuses.

Les toniques et les fortifiants peuvent être très-utiles lorsque la santé est délabrée, lorsque une longue agitation a, pour ainsi dire, usé l'innervation. L'opium a été donné à très-haute dose, et presque toujours sans résultat; la digitale paraît plus efficace; les douches sont rarement utiles, surtout lorsque le malade est très-agité et incapable d'attention et de raisonnement. J'en dirai autant des bains de surprise, de la machine rotatoire et autres moyens semblables généralement abandonnés aujourd'hui.

Enfin, je ne dirai que peu de mots du traitement moral, qui doit consister surtout à réveiller l'attention des malades et dominer leur intelligence et à gagner leur confiance, mais toujours sans mauvais traitement. La convalescence exige des ménagements extrêmes et les soins les plus minutieux; elle se prolonge souvent pendant plusieurs mois. (V. ci-dessus, deuxième observation, dans laquelle on trouvera un exemple remarquable de traitement moral.)

(Gazette des Hôpitaux, nos 68 et 74.)

VIII. MALADIES SYPHILITIQUES.

122. *Emploi avantageux des bandages herniaires franc-comtois, de M. Pernet, pour la compression des adénites indolentes (bubons);* par M. A. MOREL, chirurgien aide-major du Val-de-Grâce, chef de clinique de M. DESRUELLES.

La compression des adénites indolentes a été essayée un très-grand nombre de fois par le praticien

distingué qui depuis quinze ans dirige le service des vénériens au Val-de-Grâce. M. Desruelles a mis en usage diverses méthodes et une foule de moyens variés, sans obtenir des résultats toujours satisfaisants. C'est ainsi que des lames de plomb, des disques d'agaric, des rondelles de papier Joseph appliqués à sec et mouillés ensuite; des pyramides, des compresses, des plaques en bois et en caoutchouc,

ont été maintenus plusieurs jours de suite et renouvelés à plusieurs reprises, sans qu'il puisse attribuer à aucun de ces moyens des succès constants et durables. Ayant presque échoué dans ses tentatives, M. Desruelles ne croyait pas qu'on dût renoncer à cette méthode externe de traitement (la compression) dans les cas surtout où l'on aurait affaire à des adénites indolentes et volumineuses, contre lesquelles, du reste, il n'est point de résolutifs connus. Il lui semblait que si l'on pouvait obtenir une compression qui fût constante, et qui pût être graduée à volonté, on obtiendrait dans beaucoup de cas un résultat favorable.

Au mois de février dernier, et toujours occupé à chercher ce moyen, M. Desruelles eut l'idée d'employer le brayer pour faire compression, mais ce bandage ne pouvait convenir, en raison de son application gênante et de l'impossibilité de le faire garder pendant la nuit au malade sans interrompre son sommeil et sans le blesser.

A défaut du brayer, que M. Malgaigne a récemment employé pour la compression d'une adénite, M. Desruelles mit en usage le bandage herniaire franc-comtois de M. Pernet. Ces bandages herniaires, conseillés déjà avec avantage par M. Desruelles, à des personnes atteintes de hernies très-difficiles à maintenir par les bandages ordinaires, lui paraissaient devoir parfaitement convenir; en effet, la ceinture du bandage franc-comtois, dépourvue de ressort en acier, rend son usage sans inconvénients. Il peut être porté le jour et la nuit sans meurtrir le bassin.

La pelote de ces appareils, élastique et compressive, et dont la force de pression peut être graduée de un à douze kilogrammes, s'accommode facilement à la sensibilité de la partie malade, avantages que n'offre pas le brayer, qui blesse par le fer de la ceinture et ne comprime qu'en meurtrissant les ganglions engorgés.

IX. MÉDECINE LÉGALE.

125. *Quelques faits et quelques expériences sur l'asphyxie par le charbon;* par M. ALPH. DEVERGIE.

L'étude de l'asphyxie par la vapeur du charbon avait peu fixé l'attention des médecins, lorsque, en 1856, une affaire judiciaire, celle du sieur Amouroux, souleva une série de questions nouvelles pour la solution desquelles la science ne possédait que des données incomplètes. Nous fournîmes alors à la justice, mes collègues et moi, autant qu'il était en notre pouvoir des documents qui concoururent à la découverte de la vérité, mais qui laissaient à désirer sous bien des rapports. Depuis cette époque, deux affaires analogues devinrent l'objet de nouveaux jugements; ce sont ces circonstances qui nous ont engagé à faire quelques recherches que nous allons avoir l'honneur de communiquer à la société.

M. Pernet fabriqua des pelotes concaves, et appropriées aux cas qui lui furent présentés dans le service des vénériens du Val-de-Grâce, il posa ses appareils à plusieurs malades, qui les gardèrent nuit et jour. Sur la recommandation des médecins, ils firent de longues promenades dans l'hôpital.

Huit jours après, des tumeurs extrêmement volumineuses, dures, et qui avaient résisté à tous les fondants, avaient diminué de moitié; la masse des ganglions s'était partagée en petites tumeurs arrondies, sans que la partie eût éprouvé ni gêne, ni douleur, ni qu'elle se fût échauffée comme on le dit.

Ces premières expériences, suivies d'un plein succès, engagèrent M. Desruelles à traiter de cette manière les adénites engorgées.

Les exemples de cette sorte d'affection ne manquèrent pas dans un service aussi considérable que celui du Val-de-Grâce, et dans la saison d'hiver si favorable à l'engorgement indolent des ganglions lymphatiques.

Du 15 février au 30 avril, plus de vingt malades furent débarrassés en peu de temps d'une affection qui demande des mois entiers pour disparaître, alors même que toutes les circonstances les plus favorables concourent à sa guérison.

Nous avons pensé que la relation de ce fait intéresserait les praticiens, et que l'appareil encore peu connu dont nous parlons sera pour eux un moyen précieux dans le cas qui nous occupe.

Depuis ses essais au Val-de-Grâce, M. Desruelles a eu l'occasion de constater, dans sa pratique en ville, les bons effets du bandage franc-comtois, notamment chez un jeune homme qui, depuis près de dix-huit mois, portait dans l'aîne une masse énorme de ganglions agglomérés, qui avaient résisté aux plus énergiques résolutifs et aux soins consciencieux d'habiles médecins.

(Gazette des Hôpitaux, n° 75.)

Nous rappellerons en quelques mots les faits relatifs à l'affaire Amouroux et à celle de la fille Ferrand, afin de mieux faire sentir de quelle importance peuvent être les questions que ces sortes de débats soulèvent en justice.

Faits extraits des pièces de l'instruction.

Le samedi 15 février 1856, les époux Amouroux dînent vers six heures du soir; la femme mange plus que son mari; du feu était allumé dans le poêle. A sept heures environ, Amouroux remplit de charbon un fourneau qui pouvait contenir un quart de boisseau, il retire du poêle la majeure partie de la braise qu'il contenait, allume le charbon du fourneau, et place ce dernier entre lui et sa femme, au voisinage du lit, et de manière à respirer tous deux